

Édito :

RÉFORME DU COLLÈGE : LE RETRAIT EST À NOTRE PORTÉE !

Les réunions syndicales que nous animons dans les établissements et les discussions que nous avons en salle des professeurs sont sans appel : **le rejet de la réforme du collège est unanime dans la profession**. Malgré la publicité outrancière qui en est faite dans les médias, malgré les discours mensongers de la Ministre, les praticiens sur le terrain n'ont pas tardé à se faire leur avis : **la réforme du collège n'apporte aucune amélioration pour les élèves, non seulement elle ne répond à aucun des problèmes auxquels le collège est confronté mais elle va en générer de nouveaux**.

Les collègues ont bien compris que cette réforme est une attaque contre leur métier et ce qui fait le sens de leur engagement professionnel. La diminution des horaires disciplinaires et le renvoi au local pour les moduler les heurtent à plusieurs titres. D'abord, parce que va se développer un management qui mettra en concurrence les disciplines et les enseignants tout en instaurant un collège plus ségrégatif socialement. Remettre en cause la définition nationale des horaires et des programmes repose sur l'idée que tous les élèves ne sont pas capables d'accéder à des savoirs complexes. Les établissements seront poussés à différencier leurs objectifs selon leur recrutement et les pressions sociales, au détriment d'un égal accès de tous les jeunes à la culture et aux savoirs. Les défis auxquels notre pays est confronté supposent pourtant de consolider le cadre commun des enseignements et non de l'affaiblir.

Le renforcement de l'autonomie des établissements impliquera par ailleurs d'arbitrer localement des choix qui étaient tranchés préalablement jusqu'alors : répartition des heures par disciplines, choix des rares enseignements bénéficiant du temps de travail devant des groupes allégés, progression annuelle des programmes... **On imagine les mises en concurrence stériles entre collègues et enseignements qui vont en découler à rebours du nécessaire renforcement des dynamiques collectives**.

Suite p2

Grève Nationale - Mardi 19 mai

CONTRE LA RÉFORME VALLAUD-BELKACEM du COLLÈGE

à l'appel de

SNES-FSU, SNEP-FSU, FO, SNALC, CGT éducation, SUD éducation
Rassemblement et outils militants, consulter www.limoges.snes.edu

La dénaturation du métier passe aussi par l'imposition d'une conception de l'interdisciplinarité, sous la forme d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui vont phagocytter les horaires disciplinaires. Ces EPI, dont les intitulés surfent sur des problématiques à la mode, sont bien éloignés d'une démarche où chaque discipline serait travaillée de façon complémentaire par chaque enseignant avec l'objectif de favoriser le questionnement intellectuel, de rendre plus lisible le sens des apprentissages.

La dénaturation du métier passe enfin par l'invention de hiérarchies pédagogiques intermédiaires -coordonnateurs de cycle, coordonnateurs de niveau- qui auront pour mission d'animer le travail des équipes, en lien avec l'équipe de direction et le conseil pédagogique, **prime à la clef**. Nos professions ont toujours refusé les ruptures d'égalité entre collègues de la salle des professeurs. Les équipes ont besoin de cohésion pour surmonter les difficultés, pas de mise en concurrence interne !

Une fois de plus, les décideurs politiques imposent des réformes qui ne sont pas concertées et qui négligent l'avis des professionnels comme cela a déjà été fait au moment de la réforme du lycée. Ceux qui connaissent la réalité du travail parce qu'ils le pratiquent au quotidien voient leur expertise niée. **On ne peut que ressentir de la colère face à un tel gâchis. Une fois de plus, nous devons nous mobiliser pour défendre le sens de notre métier et la qualité de nos enseignements.**

L'intersyndicale, qui appelle à la grève le 19 mai, représente plus de 80 % de la profession. A l'inverse, les tenants de la réforme sont particulièrement faibles. A force de renoncements, l'UNSA et le SGEN n'ont quasi plus de représentants sur le terrain. Quant à la FCPE, il y a un monde entre les positions défendues par la direction nationale et les parents que nous pouvons rencontrer dans nos établissements. Le Gouvernement et sa Ministre de l'Éducation n'entendent pas les remarques, les critiques, les alertes, et tentent de passer en force. Arrogance, témérité, dogmatisme ? Ce que nous percevons dans les salles des professeurs nous convainc que la Ministre vient de commettre une faute politique avec cette réforme.

Tous ensemble, par la grève majoritaire du mardi 19 mai, et si besoin par les actions qui suivront, nous allons obtenir le retrait de la réforme et réaffirmer qu'il faut compter avec nous, les profs !

Notre détermination est totale.

snes
fsu
Les décrets et arrêtés Collège :
Éclatement des horaires nationaux !



DARCOS ET LES LP, CHATEL ET LE LYCÉE, VALLAUD-BELKACEM ET LE COLLÈGE : MÊMES RECETTES, ACCABLANTE CONTINUITÉ !

La Ministre vient de présenter à la communauté éducative une réforme du collège puisée dans le catalogue des recettes qui ont inspiré ses prédécesseurs, ministres de Chirac et Sarkozy. Autonomie des établissements et renvoi au local de la gestion des moyens comme de l'organisation des enseignements sont donc au programme de la Ministre, qui propose même de permettre que soient modulés, au sein des établissements, les horaires hebdomadaires des élèves sur la durée d'un cycle.

Pourtant chacun connaît les dégâts causés par les réformes Darcos et Chatel : concurrence entre établissements et collègues, diversité dans l'organisation des enseignements, difficultés nouvelles rencontrées par les élèves face à la diminution des horaires disciplinaires en partie au profit d'un accompagnement bien peu personnalisé, renforcement du pouvoir des chefs d'établissements à la grande satisfaction du Snpden-Unsa, promoteur de toutes ces réformes. Sans compter que la gestion

des « marges » laissées aux établissements s'apparente à une gestion de la pénurie de moyens, sans que prévalent des choix guidés par l'intérêt pédagogique.

La Ministre serait bien inspirée de tirer le bilan des réformes de ses prédécesseurs avant de s'en inspirer pour le collège ! A moins qu'elle ne s'inscrive dans leurs tristes pas, accompagnée, comme Darcos et Chatel en leur temps, par le Se-Unsa et le Sgen-Cfdt... **S'agit-il ici de renoncer à l'ambition d'offrir à chaque jeune, en chaque point du territoire, une formation lui permettant tout à la fois d'exercer une citoyenneté avertie et d'envisager une insertion professionnelle de qualité ? S'agit-il de trahir la promesse d'égalité inscrite aux frontons des écoles de la République ?** La lecture des projets de programmes qui accompagnent le dynamitage des structures du collège ne laisse aucun doute quant à la réponse, ne laissons pas faire !

GRILLES HORAIRES DYNAMITÉES !

UNE PRÉSENTATION MALHONNÊTE

Les promoteurs de la réforme se veulent rassurants et affichent que les horaires d'enseignement par discipline seront maintenus. Mais une lecture attentive des propositions invalide rapidement cette affirmation. En effet, **chaque discipline devra contribuer au financement des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires** (3 heures au plus par niveau) en cinquième, quatrième et troisième, comme au financement, à tous les niveaux, **de l'Accompagnement Personnalisé** (3 heures en sixième, une heure au moins dans les autres niveaux). **L'affichage du maintien des horaires d'enseignement par discipline est donc parfaitement mensonger.** Se profilent par ailleurs, des choix d'établissement porteurs de profondes différences, socialement ségrégatives, entre les établissements, dans les contenus offerts aux élèves, ce qui n'est pas acceptable.

INSTITUTIONNALISATION DES INÉGALITÉS

En outre, le décret prévoit que les horaires hebdomadaires des différentes disciplines pourront être modulés à la seule condition de respecter le volume horaire dû à chaque élève sur la durée d'un cycle (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) ou d'une année. Ainsi par exemple, une classe pourrait avoir 2 heures d'histoire géographie en 5^{ème} (au lieu de 3), puis 4 heures en 3^{ème} (au lieu de 3). Là encore, on mesure le **dynamitage en œuvre des horaires disciplinaires et la disparition de toute référence nationale.** Enfin, la globalisation des enseignements artistiques sur les quatre années du collège, tout comme la globalisation des enseignements scientifiques en sixième, viennent confirmer cette volonté de brouiller les repères horaires disciplinaires.

LA RÉFORME « DÉVELOPPE LES TEMPS DE TRAVAIL EN GROUPE » : MENSONGE !

L'affichage d'une « marge » de 2 h 45 (3h en 2017) par niveau dans les DGH est avancé pour vanter souplesse, adaptation locale et prise en charge diversifiée... Là encore, une simple analyse révèle rapidement que cette « marge » n'en est pas une et qu'elle **ne permettra pas d'améliorer les conditions d'encadrement puisque son volume n'assure même pas le financement de demi groupes en AP et pour les EPI et que si un tel choix était fait, tous les autres enseignements se feraient alors classe entière !**

Au-delà de tous les dangers et dérives pointés s'ajoutent les difficultés majeures qui résulteraient d'une telle « désorganisation » pour la vie de l'établissement, élèves et enseignants au premier chef.

Quand on mesure l'ampleur des difficultés auxquelles nous sommes déjà confrontés dans nos établissements, il est urgent d'empêcher une telle catastrophe en disant NON au projet de réforme !



DES PROGRAMMES RÉVOLUTIONNAIRES ?

LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ?

Écrits par cycle, sans repère annuel pour la majorité des disciplines, considérant les disciplines non en tant que telles mais seulement comme contributrices de l'acquisition du socle commun, les projets de programmes déroutent à l'évidence avant d'inquiéter car leur présentation rappelle de trop le funeste LPC. Réaliser des progressions annuelles dans un tel cadre relèvera à l'évidence de la gageure et nécessitera un temps de concertation considérable (prévu?) au sein des équipes, cela paraît inimaginable au niveau du cycle 3 couvrant CM1-CM2-6^{ème}.

INTERDISCIPLINARITÉ ?

Les contenus quant à eux, parfois fortement allégés, mêlant parfois plusieurs disciplines (sciences), font superbement l'impasse sur des objets d'études permettant l'interdisciplinarité, un comble quand celle-ci nous est imposée ! Enfin, le manque de cohérence entre les programmes disciplinaires subsiste et laisse difficilement imaginer des EPI faisant sens pour les élèves.

ÉGALITÉ DES CHANCES ?

Réécrire les programmes est une des clefs permettant d'envisager une réforme du collège réussie mais, indépendamment du reste de la réforme, ces programmes ne permettront pas d'atteindre cet objectif.

L'absence de cadrage national sur les contenus à enseigner liée à la possibilité laissée aux établissements de choisir les contenus d'enseignement créera autant de corpus de formations que de collèges, avec à la clef le creusement des inégalités scolaires. Dans le cadre de la mobilisation contre la réforme Vallaud-Belkacem et en faveur d'une réforme ambitieuse pour le collège, le SNES appelle les enseignants à s'emparer de la consultation sur ces programmes organisée à compter du 11 mai. Le SNES organisera sa propre consultation pour porter la parole des professionnels de terrain.

SOUTIENS DE LA RÉFORME, UTILES POUR QUI ?

SYNDICALISTES DE SALON SOUS INFLUENCE DES MANAGERS

Quasi absents des établissements scolaires, muets lors des instances académiques ou départementales, UNSA-éducation et Sgen-CFDT mènent sur le net une campagne d'une intensité rare, à la fois campagne d'autopromotion et de promotion sans réserve de la réforme ministérielle tout en tentant de faire croire qu'ils défendraient les disciplines scolaires, les grilles horaires, la liberté pédagogique... Pourtant, au ministère, les mêmes pratiquent un lobbying intense allant dans le sens d'une plus grande autonomie horaire (les grilles doivent être indicatives mais non contraignantes), d'une plus grande autonomie dans la gestion locale des moyens (5h de dotation pour du français pourraient ne pas servir pour du français), d'une plus grande part de « marges » non fléchées augmentant d'autant la globalisation des moyens, d'une remise en cause du bien fondé des enseignements disciplinaires. On comprend que cela soit difficilement défendable en salle des profs...

Le Snpden-UNSA (syndicat majoritaire des chefs d'établissement) quant à lui, revendique une latitude toujours plus grande pour les chefs d'établissement dans les collèges comme ils l'ont déjà fait pour les lycées. Qu'ils soient tous en cela rejoints par la FCPE, qui joue là un registre partisan bien éloigné de celui de la défense des intérêts des élèves, est accablant.

PROMOTEURS D'UNE ÉCOLE SÉGRÉGATIVE

Tous ceux-là s'accommoderaient aujourd'hui d'une école ségrégative socialement sous couvert de fausse modernité et de poncifs ressassés sur les maux dont souffrirait le collège. Que ces organisations syndicales portent l'exigence d'une école sans exigence pour la Nation les regarde, mais que la Ministre cède à leurs sirènes alors que les organisations syndicales représentant 80% de la profession demandent le retrait du projet est une insulte aux fondements du dialogue social dont se prévaut pourtant F.Hollande, c'est un affront fait à la profession. La mobilisation des professeurs le 19 mai, et après si nécessaire, sera à la hauteur des enjeux et de l'affront.

TOUS EN GRÈVE LE 19 MAI

POUR UNE AUTRE RÉFORME DU COLLÈGE

Oui, le collège connaît des difficultés. Oui, le collège a besoin d'une réforme. Et oui, le SNES-FSU a claqué la porte des discussions le 31 mars 2015 car la réforme proposée ne répond pas aux enjeux.

Le Conseil supérieur de l'éducation a donné un avis consultatif favorable grâce à l'alliance du SE-UNSA, du SGEN-CFDT, de la FCPE et du Medef. La FSU a voté contre. La ministre entend imposer cette réforme contre les personnels. L'intersyndicale SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC, SNFOLC, SNETAA-FO et Solidaires appelle maintenant à la grève.

Le SNES-FSU propose de nombreuses pistes pour une réforme du collège ambitieuse !

du temps



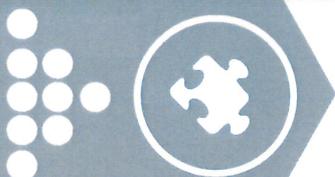
Le SNES veut une réforme du collège qui donne du temps aux personnels **pour se concerter** et travailler en équipe loin des pressions hiérarchiques, du temps pour mieux faire entrer les élèves dans les apprentissages disciplinaires et croiser les regards. Cela implique de **réduire sensiblement les effectifs par classe** et d'attribuer des moyens fléchés pour assurer des dédoublements.

un meilleur accompagnement



Le SNES veut une réforme qui pense l'accompagnement des élèves **d'abord et avant tout dans la classe, en lien avec les apprentissages menés en classe**, avec des effectifs abaissés et des horaires élèves augmentés. Il veut une réforme qui accompagne les personnels par une **formation** initiale et continue **à la hauteur des enjeux**, qui permette aux professionnels de mieux identifier les sources de difficultés pour mieux les traiter.

moins d'inégalités



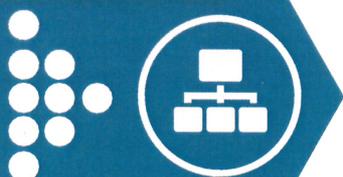
Le SNES veut une réforme qui affirme **la même ambition et les mêmes objectifs pour tous** les élèves et se donne enfin les moyens d'atteindre ces objectifs. Il veut une réforme qui permette aux enseignants de mettre en œuvre **des pratiques diversifiées** pour permettre à chacun d'accéder aux mêmes apprentissages. Il veut une réforme fondée sur **des grilles horaires nationales et non modulables**, gages d'égalité de traitement de l'élève où qu'il soit sur le territoire.

moins de concurrence, plus de mixité



Le SNES veut un fonctionnement plus collectif des établissements, et un **véritable travail d'équipe** pour mettre fin à la concurrence entre collègues et disciplines, et aux pratiques autoritaires de la hiérarchie, qui nuisent aux apprentissages des élèves. Il veut **une carte des formations ambitieuse** qui mette fin à la concurrence entre établissements et permette de limiter l'entre-soi. Il veut **une carte scolaire repensée** pour permettre une vraie mixité sociale dans les collèges.

des programmes cohérents



Le SNES veut des **programmes disciplinaires** qui soient **progressifs** au fil du collège et permettent le lien avec les trois voies du lycée. Il veut des programmes qui soient **cohérents entre eux** avec des objets d'étude identifiés et pensés pour permettre les liens entre disciplines. L'interdisciplinarité peut alors apparaître progressivement, elle doit s'ancrer sur des **savoirs disciplinaires forts**.

des équipes pluri-professionnelles complètes



Le SNES veut des **équipes pluri-professionnelles reconnues** dans leurs missions, **formées et en nombre suffisant** dans les établissements. Cela implique des **CPE**, des **AED**, des **CO-Psy**, des **infirmières**, des **assistants sociaux**, des **médecins scolaires** présents en nombre dans tous les collèges. Cela implique de financer, de penser et d'organiser les recrutements nécessaires.